



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

politique de la ville

Question au Gouvernement n° 256

Texte de la question

POLITIQUE DE LA VILLE

M. le président. La parole est à M. Saïd Ahamada, pour le groupe La République en marche.

M. Saïd Ahamada. Monsieur le ministre de la cohésion des territoires, je voudrais vous parler de territoires de notre pays où 42 % de la population connaît la pauvreté, où 25 % de cette population est au chômage et où, dans une ville comme Marseille, trente personnes sont mortes sous les balles l'année dernière. Ces territoires, vous l'avez compris, sont les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

En 2017, cette politique a quarante ans et je tiens à vous féliciter, monsieur le ministre, monsieur le Premier ministre, d'avoir sanctuarisé les crédits de cette politique et même de les avoir augmentés pour ce qui est de la rénovation urbaine.

Mme Valérie Rabault. Merci !

M. Thibault Bazin et M. Fabien Di Filippo . Nous n'avons pas dû voir les mêmes chiffres !

M. Saïd Ahamada. J'ai pourtant un rêve : celui que cette politique de la ville disparaisse. Cela signifierait en effet que son objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales aura été atteint. Il faut cependant, pour cela, que le droit commun revienne sur nos territoires.

M. Thibault Bazin. Il faut revenir sur la réforme Taubira !

M. Saïd Ahamada. À mon avis, monsieur le ministre, cette politique de la ville doit être réservée aux innovations et expérimentations, et doit accompagner les projets qui ont réussi vers le droit commun, pour que celui-ci revienne sur nos territoires. *(Exclamations sur plusieurs bancs des groupes LR et GDR.)*

Ma question est donc la suivante : lors du prochain comité interministériel des villes, êtes-vous prêt à revoir en profondeur cette politique de la ville et à faire en sorte que le droit commun revienne largement sur nos territoires ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe REM. – Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

M. Robin Reda. Le droit tout court !

M. le président. La parole est à M. le ministre de la cohésion des territoires.

M. Jacques Mézard, ministre . Monsieur le député, vous vivez dans un quartier relevant de la politique de la

ville, que vous représentez, et vous êtes en effet un bon exemple. Malheureusement, trop peu nombreux sont ceux qui réussissent. Le bilan de ces dernières années – qui procède, comme je l'ai déjà dit ici, d'une responsabilité collective –, ce sont, vous l'avez rappelé, 38 % de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté et deux fois et demie plus de chômeurs que la moyenne nationale. Voilà quelle est la réalité.

Il faut en effet changer la politique de la ville. Il faut certes la conforter d'un point de vue budgétaire – nous l'avons fait – et préserver le budget pour le quinquennat qui vient, mais cela ne suffit pas.

M. Thibault Bazin. Il faut surtout plus de fermeté !

M. Jacques Mézard, ministre. Nous devons mener une politique interministérielle et ramener la République dans ces quartiers : ramener des services publics, qui ont souvent disparu, notamment dans certains territoires ruraux, des bureaux de poste, des médecins, de l'emploi. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes NG et LR.*)

Nous allons lancer les emplois francs dès cette année 2018. C'est un moyen important. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Nous devons aussi renforcer l'apprentissage et la lutte contre la discrimination, qui fait partie du bilan que nous avons trouvé dans ces quartiers. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe GDR.*) Nous avons le devoir de lutter contre la discrimination,...

M. Thibault Bazin. Voilà qui va faire peur aux gangs marseillais !

M. Jacques Mézard, ministre. ...ainsi que contre le communautarisme, qui a aussi envahi une partie de ces quartiers. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

M. Jean-Paul Lecoq. Mettez-y des moyens !

Données clés

Auteur : [M. Saïd Ahamada](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 256

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Cohésion des territoires

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 novembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 novembre 2017](#)